

Les élections sénégalaises du 27 février 1983

PAS de surprise aux élections du 27 février*. Comme on pouvait s'y attendre, le président Abdou Diouf, qui obtient 83,3 % des suffrages exprimés à l'élection présidentielle, et le Parti socialiste, 79,9 % des voix à l'élection parlementaire, remportent une large victoire. Le pouvoir en place se considère, avec quelque raison, renforcé par ce renouvellement démocratique de son mandat. L'opposition, avec également quelque raison, émet de son côté de sérieuses réserves sur le décompte des voix et se refuse à reconnaître des résultats « frauduleux ».

Telles sont, en tout cas, les caractéristiques saillantes de ce scrutin. Abdou Diouf a obtenu son investiture présidentielle démocratique. Il n'est plus « l'homme de Senghor », l'héritier de la présidence par le simple jeu d'une technique constitutionnelle. Il est désormais président de par la volonté populaire, ce que seuls les opposants les plus sectaires peuvent lui contester ; et cette légitimation est largement due à son propre acharnement. La situation du Parti socialiste est plus ambiguë. A l'occasion de ces élections, un certain nombre de cadres se sont sentis menacés aussi bien par la Présidence que par l'opposition. Certes, les socialistes l'ont emporté sur leurs adversaires, mais désormais ils apparaissent de plus en plus à la remorque du Président. Abdou Diouf ne cache pas son intention de réformer le parti au pouvoir, de lutter contre la corruption et de développer la démocratie interne. Grâce à sa double qualité d'élus de la nation et de secrétaire général du Parti socialiste, il dispose des moyens de réorganiser une formation à laquelle il ne doit, finalement, pas grand'chose.

Les élections parlementaires constituaient également un test pour les nombreux partis d'opposition apparus depuis avril 1981, quand fut supprimé le contingentement « idéologique » voulu par

* L'auteur remercie la Nuffield Foundation et la School of Oriental and African Studies qui lui ont permis d'effectuer un séjour à Dakar du 6 février au 6 mars 1983.

Léopold Senghor. Quatorze partis politiques se sont ainsi déclarés, alors que l'ancien régime n'en reconnaissait que quatre. Cela est largement dû à l'émergence officielle des groupuscules gauchistes semi-clandestins de la région de Dakar, encore que cette apparition au grand jour ne leur ait guère bénéficié. Le gouvernement avait sans doute prévu, et même organisé, cette déconfiture de la gauche ; la libéralisation du régime ne doit pas pour autant en être sous-estimée. Huit partis politiques ont finalement participé à la compétition électorale ; six d'entre eux ne disposaient pas des ressources financières et organisationnelles nécessaires et cinq se réclamaient d'un programme et d'un comportement de gauche. L'extrême gauche s'est ainsi vu offrir la corde électorale pour se pendre.

Les résultats proclamés de l'élection des cent vingt membres de l'Assemblée nationale semblent conforter les attentes gouvernementales. Le Parti socialiste au pouvoir obtient cent onze sièges (79,92 % des suffrages). Seuls deux autres partis obtiennent un assez grand nombre de voix pour être représentés à l'Assemblée : le Parti démocratique sénégalais gagne huit sièges avec 13,98 % des voix, et le Rassemblement national démocratique un siège avec 2,62 % des voix. Si l'on s'en tient à leurs programmes, le PDS de M^e Abdoulaye Wade pourrait être qualifié de parti centriste, et le RND du professeur Cheikh Anta Diop de coalition nationaliste. Les cinq autres partis allaient de la gauche à l'extrême gauche. D'après les résultats officiellement déclarés, ils ont manqué de peu le minimum requis pour obtenir une représentation parlementaire. C'est à dessein que nous employons l'expression « résultats officiellement déclarés ». C'est en effet le gouvernement qui contrôlait le dépouillement du scrutin. L'opposition était représentée dans tous les bureaux de vote, aux lieux d'expression du suffrage, mais pas au moment du décompte. Celui-ci est désormais centralisé à Dakar, ce qui représente apparemment un net progrès par rapport aux grossières manipulations qui avaient précédemment lieu au niveau régional : maintenant toute manipulation frauduleuse doit être techniquement plus élaborée.

A la proclamation des résultats, l'ampleur de la victoire gouvernementale apparut telle qu'elle arracha une clameur unanime de falsification à l'opposition. Celle-ci s'était sérieusement divisée pendant la campagne ; elle demeure sillonnée d'après rivalités — personnelles, factionnelles et partisanses — mais elle s'est retrouvée à l'occasion d'une manifestation contre les résultats, à Dakar, le 8 mars. Le PDS et le RND ont refusé d'occuper leurs sièges parlementaires en signe de protestation contre la « fraude électorale ». De nombreux récits d'abus ont circulé à Dakar. Ils sont, dans l'état actuel des choses, impossibles à vérifier, mais ils témoignent

d'une assez large suspicion à l'égard des résultats officiels et d'un sentiment de désenchantement.

En l'occurrence, ce n'est pas forcément un avantage que d'avoir derrière soi, comme au Sénégal, une longue histoire de joutes électorales. L'introduction en 1948 du suffrage universel dans les colonies françaises avait provoqué une multiplication des fraudes électorales en tous genres : corruption, bourrage des urnes, dépouillements faussés, listes électorales truquées. Telle était du moins la tradition rapportée, par exemple, par Pierre Mille dans son article « The black vote in Senegal » (*Journal of the African Society*, 1901). La vie politique dans les vieilles communes coloniales du Sénégal (à l'époque des Blaise Diagne, Galandou Diouf et Lamine Gueye) s'illustre déjà par les manipulations électorales de la part des autorités en place. Au moment d'organiser leurs élections, les élites sénégalaises modernes n'avaient plus grand'chose à apprendre.

Sous diverses appellations, c'est un même parti qui a dominé la scène politique sénégalaise pendant ces trente dernières années. Ce parti, principalement créé par Léopold Senghor, commença par rejeter les habitudes corrompues de la politique urbaine sénégalaise. Mais depuis son apparition en 1948 sous le nom de Bloc démocratique sénégalais (devenant par la suite le Bloc populaire sénégalais en 1956 et, enfin, le Parti socialiste en 1978), il a progressivement fait siennes nombre de ces pratiques qu'il avait d'abord dénoncées. Dès lors le Parti socialiste abordait les récentes élections avec certaines arrière-pensées héritées de trente ans de domination politique. On peut s'arrêter au fait que de nombreux partis étaient libres de faire campagne, de tenir leurs réunions publiques, de publier leur propagande, que leurs leaders pouvaient intervenir tous les soirs à la radio et à la télévision nationales : ces libertés sont réelles ; elles sont même exemplaires dans le contexte régional. Mais, le moment du scrutin venu, le parti gouvernemental pouvait-il sérieusement envisager un échec ?

Des militants socialistes endurcis, avec tout le poids du patronage gouvernemental derrière eux, étaient sur le point de perdre les bénéfiques longuement mûris de leurs mandats électifs, au nom d'un idéal démocratique. Les modalités juridiques réglementant les élections ont été particulièrement favorables au Parti socialiste. Les alliances électorales étaient interdites, sous prétexte que ces compromis de circonstance ne dureraient que le temps des élections. Tout observateur connaissant les traditions politiques sénégalaises et les luttes de clans qu'elles recouvrent comprend fort bien les raisons de cette interdiction ; toutefois celle-ci fut un handicap sérieux pour les sept partis de l'opposition. Ensuite, le vote secret n'était pas « obligatoire », ce qui concrètement signifie que dans chaque bureau de vote on avait installé un isoloir mais

que celui-ci fut ignoré par la majorité des électeurs. Si quelqu'un soutenait le parti au pouvoir, il y avait de grandes chances pour qu'il souhaitât que ce choix fût public, ne fût-ce que pour en tirer plus tard quelque avantage. Si, au contraire, un individu soutenait un parti de l'opposition, il était porté à faire de même, car qui d'autre qu'un opposant voudrait utiliser l'isoloir ? Pour toute personne travaillant pour l'État, notamment, marquer publiquement son opposition au gouvernement pouvait constituer un acte certes courageux, mais surtout imprudent. Enfin, raffinement final, la carte d'identité n'était pas obligatoire pour voter, mais seulement la carte d'électeur, comme l'avait stipulé la Cour suprême. Notons aussi que les déplacements à l'intérieur de chacune des huit régions n'étant pas limités, le vote multiple était tout à fait possible. « Votez tôt et souvent », slogan bien connu des machines politiques américaines, a pu aussi être à l'ordre du jour au Sénégal, si bien qu'il paraissait inutile de bourrer les urnes.

Le Parti socialiste et le président Abdou Diouf seraient de toute manière sortis vainqueurs d'élections tenues dans des conditions plus régulières. Diouf est jeune et populaire, honnête et dévoué. On ne peut en dire autant du Parti socialiste, mais il dispose de tous les atouts du patronage : argent, organisation, soutien des notables et de l'administration. Il semble cependant que les dirigeants du Parti socialiste se soient sentis doublement menacés, non seulement par l'opposition, mais aussi par leur leader et président en personne. Le Parti socialiste connaissait donc des difficultés dues à sa position et à son histoire : sous différentes appellations, il était au pouvoir depuis longtemps, suffisamment en tous les cas pour que cela engendre un phénomène de corruption, suffisamment aussi pour susciter autant de mécontentement que d'approbation.

Dans cette élection, c'est le Parti démocratique sénégalais qui incarnait le mieux ce mécontentement, avec son slogan : « pour le changement ». Le leader du PDS, Abdoulaye Wade, se fit le porte-parole efficace et inlassable de ce mot d'ordre dans ses nombreuses tournées à travers le pays. Il est impossible d'évaluer exactement l'impact du PDS, mais au regard de l'importance de ses adhérents et de son activisme pendant la campagne, on aurait pu penser qu'il emporterait entre trente et quarante sièges. Abdoulaye Wade exprima en public son désarroi d'être privé d'une victoire qui lui paraissait acquise. Cette réaction officielle n'est guère surprenante ; mais, même en privé, les responsables du PDS étaient scandalisés par les résultats. Selon eux, ceux-ci s'expliquent par le souci des militants du Parti socialiste qui peuplent l'administration de protéger l'hégémonie de leur parti ; et pour cela ils ont utilisé l'arme familière de la fraude.

Mais une menace potentielle encore plus dangereuse pour les notables du Parti socialiste est venue de la Présidence elle-même. Abdou Diouf, en effet, voulait, grâce aux élections, favoriser un renouveau démocratique du parti au pouvoir. Il désirait faire désigner comme candidats à la députation des cadres plus jeunes et plus compétents. On disait aussi qu'après les élections, des leaders nationalistes consacrés (Cheikh Anta Diop ?) seraient appelés au gouvernement. La vieille garde du Parti socialiste, qui avait beaucoup à perdre dans cette opération, résista à de tels changements. En effet, un député socialiste qui commet l'erreur politique de perdre son siège perd un salaire équivalant à ceux de la haute fonction publique. Mais les résultats montrent bien que peu d'entre eux ont commis cette faute. L'opposition en effet n'a recueilli que de maigres résultats. Elle n'a obtenu aucun des soixante sièges réservés aux circonscriptions, et seulement neuf des soixante sièges élus à la représentation proportionnelle à l'échelon national.

Les élections ont eu aussi d'importants effets sur le Parti socialiste lui-même, au sein duquel se déroulent les luttes politiques les plus aiguës. Elles ont permis le triomphe de la jeune génération, de ceux que l'on appelle au Sénégal les « jeunes loups » ou les « technocrates ». Ce qui les distingue de leurs aînés, les « barons » socialistes, c'est une meilleure éducation, mais aussi un soutien populaire moindre. Ils doivent leur position à la Présidence. N'étant pas à la tête d'un important réseau de clients, ils sont moins poussés à la corruption ; mais, privés d'une base, ils sont plus dépendants du Président. Quant aux « barons », qui pour la plupart sont des hommes de Senghor, ils évoluent maintenant dans une semi-retraite dorée. La nomination d'un nouveau gouvernement montre à l'évidence que l'un des résultats des élections a été de permettre au Président de se débarrasser de ses trop puissants vassaux.

Le monarque a sans doute des qualités exceptionnelles, mais la démocratie sénégalaise ne sort pas nécessairement affermie de ces élections...

(traduit de l'anglais par Christian Coulon)

P.S. Il y a dans les résultats une question propre à intriguer les observateurs. C'est celle de l'attitude mouvante des Mourides envers le gouvernement. Pendant la campagne, on a beaucoup parlé de la déclaration du Khalife de la confrérie soutenant Abdou Diouf. Cette déclaration avait pris la forme d'un *ndiggal*, c'est-à-dire, d'une sorte d'instruction officielle demandant aux disciples de voter pour Abdou Diouf et, par là-même, pour les

candidats socialistes aux élections législatives. On s'attendait donc à ce que les fidèles de la confrérie répondent unanimement à ce *ndiggal*, ce qui représente un bloc de 500 000 électeurs environ. Or, les résultats montrent que le PDS a fait un score relativement bon dans le pays mouride (région de Diourbel, département de Diourbel et de M'Backé notamment), puisqu'il a recueilli entre 22 et 24 % des suffrages exprimés, alors que sa moyenne nationale est de 14 %. Faut-il voir là une crise d'autorité au sein de la confrérie, particulièrement au sein de la nouvelle génération mouride, moins soumise que les précédentes ? Ou bien ces résultats officiels traduisent-ils l'impatience du gouvernement à l'égard des responsables mourides ? Pour l'instant, et en l'état actuel des données, aucune réponse catégorique à cette question ne peut être apportée.

HAUTE-VOLTA : SANKARA ET LA DÉMOCRATIE

Q. — La Haute-Volta avait l'image d'un pays pratiquant le multipartisme, la liberté d'expression. N'y a-t-il pas régression avec la succession des coups d'État militaires ?

T. S. — Oui, par rapport à cette image. Mais il faut comprendre le sens de cette prétendue démocratie. Est-ce que c'était vraiment la démocratie que de laisser une poignée de barons manipuler à volonté grâce à leur puissance financière ? Je ne crois pas. En réalité, il n'y avait pas de démocratie. Il y avait dictature d'un quarteron de barons qui empêchait le peuple de s'exprimer. La preuve, lorsque nous avons dit aux anciens politiciens que leurs partis étaient dissous, il y a eu une véritable explosion de joie en Haute-Volta. Aujourd'hui, il y a une véritable démocratie parce que la majorité des Voltaïques se sent libre. Il n'y a pas obligation, dans le cadre démocratique, d'avoir plusieurs partis, surtout, comme cela se faisait, quand ces partis ne représentent qu'une seule et même tendance et ne diffèrent que par leur clan. L'essentiel étant que les Voltaïques puissent s'exprimer librement et soient réellement et quotidiennement associés au pouvoir.

(Propos du président Sankara recueillis par P. Haski, Libération, 23 août 1983, p. 16)